PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME

Liberté
Égalité
Fraternité

AVIS de consultation du public

Installations classées soumises à enregistrement (articles L511-1, L512-7 et R512-46-11 à R512-46-24 Titre V du Code de l'environnement)

La société DISTILLERIE BOUCHEREAU, dont le siège social est situé 16 rue du Château 17490 MACQUEVILLE, a déposé à la Préfecture de la Charente-Maritime, un dossier de demande d'enregistrement portant sur l'extension de la distillerie et de la capacité de stockage de vins sur le site exploité à la même adresse.

Cette activité relève des rubriques 2250-2 et 2251-1 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement pour le régime de l'enregistrement.

Ce dossier sera soumis à la consultation du public pendant une période de quatre semaines, soit **du vendredi 6 novembre 2026 au lundi 7 décembre 2026 inclus**.

Durant cette période, toute personne pourra consulter le dossier en mairie ou sur le site internet de la Préfecture et formuler des observations :

- sur le registre ouvert à cet effet à la mairie de MACQUEVILLE aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie,
- par courrier à adresser à la Préfecture de la Charente-Maritime, 38 rue Réaumur, CS 70000, 17017 LA ROCHELLE cedex 01, Bureau de l'environnement
- par courriel à adresser à : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

À l'issue de la procédure, le Préfet statuera sur la demande d'enregistrement. La décision prendra la forme d'un arrêté préfectoral d'enregistrement éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par les arrêtés ministériels, ou d'un arrêté préfectoral portant basculement de l'instruction de la demande selon la procédure d'autorisation, assujettie à étude d'impact, étude de dangers et consultation du public par voie électronique, ou d'un arrêté préfectoral de refus.

38,rue Réaumur – CS 70000
17 017 La Rochelle cedex 01
Tél. : 05.46.27.43.00
www.charente-maritime.gouv.fr